

**MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA
FORMATION DES CADRES
RESEAU DES E.N.C.G**

**TEST D'ADMISSIBILITE
A LA FORMATION EN MANAGEMENT**

TAFEM 2011

Nom & Prénom :

CNE :

N° d'Examen :

L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST STRICTEMENT INTERDIT.

**TOUT DOSSIER DETERIORE OU COMPORTANT UNE PAGE ARRACHEE ENTRAINERA
L'EXCLUSION DU CANDIDAT ET/OU L'ANNULATION DE SES RESULTATS**

VOUS DEVEZ REpondre UNIQUEMENT SUR LA GRILLE DE RESULTATS

Août 2011

*Ce test est un questionnaire à choix multiple (Q.C.M). Il comprend cent questions.
Pour chaque question nous vous proposons quatre réponses possibles. Une seule de ces
réponses est correcte. Les trois autres sont fausses.*

AVERTISSEMENT : *Si vous choisissez la bonne réponse, elle vous rapportera
TROIS POINTS mais si vous choisissez l'une des trois mauvaises réponses, il vous sera
retiré UN POINT tandis qu'une absence de réponse ne vous accordera
ni retirera AUCUN POINT.*

Le Test comprend quatre sous-tests de nature différente :

- Le sous-test 1 est une épreuve de mémorisation. Il comprend 20 questions ;
- Le sous-test 2 est une épreuve de résolution de problèmes. Il comprend 20 questions ;
- Le sous-test 3 est une épreuve de connaissances générales. Il comprend 30 questions ;
- Le sous-test 4 est une épreuve de linguistique-sémantique. Il comprend 30 questions ;

Pour le sous-test 1, vous disposez de **15 MINUTES** pour mémoriser deux textes et de
10 MINUTES pour répondre aux questions ;

Pour le sous-test 2, vous disposez de **45 MINUTES** ;

Pour le sous-test 3, vous disposez de **20 MINUTES** ;

Pour le sous-test 4, vous disposez de **30 MINUTES** ;

L'ensemble de la passation durera donc 120 MINUTES, soit 2 HEURES.

**VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT RESPECTER LES CONSIGNES QUI
VOUS SERONT DONNEES SOUS PEINE D'ELIMINATION.**

**NE PAS OUVRIR CE CAHIER AU-DELA DE CETTE PAGE AVANT QUE
L'EXAMINATEUR NE VOUS L'INDIQUE.**

SOUS-TEST 1 : MEMORISATION

CONSIGNES : Cette partie comporte deux textes que vous lirez en 15 MINUTES. Ensuite vous devrez répondre à 20 questions dont les 10 premières portent sur le premier texte et les 10 dernières sur le second texte. Vous disposez de 10 MINUTES pour répondre aux 20 questions.

N'OUBLIEZ PAS QU'UNE BONNE REPONSE VOUS RAPPORTERA 3 POINTS, QU'UNE MAUVAISE REPONSE VOUS RETIRERA 1 POINT ET QU'UNE ABSENCE DE REPONSE NE VOUS RETIRERA AUCUN POINT.

N.B. APRES LES 15 MINUTES DE LECTURE VOUS NE POURREZ PLUS REVENIR SUR LES TEXTES.

Durée – 15 MINUTES –

- Texte 1 -

Régionalisation avancée : mode d'emploi

Douze régions autant de préfectures et 63 provinces. Les plus faibles bénéficieront d'une enveloppe de mise à niveau estimée entre 128 et 215 milliards de DH sur deux mandatures, le Conseil de la région devient ordonnateur des dépenses et aura son mot à dire sur les politiques publiques ayant un impact sur son territoire. Il s'appuiera sur une agence régionale pour l'exécution de ses projets.

Douze régions, autant de préfectures et 63 provinces. Une nouvelle configuration territoriale du Maroc se profile. Elle sera effective dès l'adoption du statut de la régionalisation avancée, probablement en juin prochain, et devrait également être consacrée dans la nouvelle Constitution en préparation. Des compétences de l'Etat central seront transférées aux régions qui auront une plus grande latitude pour gérer leurs ressources et leurs affaires publiques. Les membres de la commission ad hoc qui a planché sur le projet l'ont voulu administrative, instaurée par voie réglementaire, d'autres la voyaient d'abord de dimension politique, dûment inscrite dans la Constitution. Le Roi a opté pour la seconde vision. Il fallait donc imaginer un système représentatif qui réponde le mieux aux aspirations des populations locales.

Schématiquement, la nouvelle région sera construite autour d'un conseil élu au suffrage direct, secondé par une agence de développement dont la mission est de mettre en exécution les plans conçus et votés par le Conseil régional. La tutelle exercée actuellement par les walis disparaîtra. Autre rupture avec le passé, l'ensemble des conseillers régionaux ayant voix délibérante seront élus au suffrage universel direct. La commission ne s'est pas prononcée sur le mode de scrutin. Elle en laisse le soin au gouvernement et aux partis politiques. Le seul garde-fou proposé par la commission, et il est de taille, l'interdiction du cumul des mandats. Ainsi, le mandat de président du Conseil régional ne peut être cumulé avec un mandat parlementaire. De même qu'une même personne ne peut être en même temps membre des trois Conseils régional, provincial ou préfectoral et communal. Selon le modèle conçu par la Commission consultative sur la régionalisation (CCR), le président de la région sera «l'ordonnateur des recettes et des dépenses de fonctionnement du Conseil régional». Il exécutera directement les décisions du conseil à caractère administratif ou normatif. Et toujours selon le texte présenté au Roi, jeudi 10 mars, pour mieux assumer sa mission, le

président disposera d'une agence pour l'exécution des projets d'investissement du Conseil régional.

L'Agence régionale d'exécution des projets (AREP), assumera, pour le compte du Conseil régional, l'exécution des projets et programmes de développement qu'il décide et la gestion et l'ordonnancement des budgets correspondants. Elle fait également office d'un bureau d'étude et de conseil mis à la disposition de la région. De même, des mécanismes de concertation avec les acteurs économiques et de la société civile, locaux, seront mis en place pour asseoir les bases d'une démocratie participative dans la gestion locale. Un intérêt particulier a été accordé à l'intégration de la femme. L'encouragement de sa participation à la gestion locale sera même consacré par la Constitution. Le futur Conseil régional aura des compétences relativement élargies. Ainsi, et comme le précise le texte, en matière de développement économique, social, culturel et environnemental, chaque domaine de compétence (eau, énergie, transport...) est susceptible d'être partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales, «par application du principe de subsidiarité».

Bref, le Maroc aura fait un pas de géant pour plus de démocratie. Pour d'autres, ce n'est qu'un début, appréciable certes, mais c'est un édifice qui se construit sur le long terme. Une chose est sûre, la régionalisation avancée aura un coût. La commission chargée par le Roi de réfléchir sur le projet estime à entre 128 et 215 milliards de DH l'enveloppe financière à débloquer, sur deux mandatures, par l'Etat pour la mise à niveau des régions.

Extrait de *la Vie éco*, 21 Mars 2011

Dialogue Social : Dénouement Heureux mais des Craintes sur la Compétitivité du Textile

Le dernier round du dialogue social qui s'est déroulé du 6 avril au 26 avril 2011 a débouché finalement sur un accord entre les trois principaux partenaires : le gouvernement, les syndicats et le patronat. L'Exécutif semble ainsi avoir réussi à désamorcer une situation tendue qui risquait d'avoir des conséquences incalculables vu le contexte national et régional. Visiblement soulagé, Jamal Rhmani le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, qui présentait mercredi dernier à Rabat des détails de l'accord tripartite, a tenu à saluer la «maturité» dont toutes les parties ont fait montre au cours des négociations. L'accord prévoit une augmentation du SMIG dans les secteurs industriel, commercial et des services de 15 %. De même, les employés du secteur agricole et forestier verront leur SMIG s'améliorer de 15 % aussi. Ces augmentations seront effectuées en deux phases : 10 % à partir du 1^{er} juillet 2011 et de 5 % à partir de 1^{er} juillet 2012, selon le ministre. L'accord prévoit également l'unification progressive des SMIG dans tous les secteurs sur une période de trois ans. «Certaines dispositions du code du travail doivent être révisées de manière à stipuler explicitement l'unification du SMIG dans tous les secteurs» précise M. Rhmani. Il s'agira aussi en vertu de l'accord conclu de porter le montant de la pension de retraites minimale versée par la CNSS de 600 DH à 1000 DH à partir du 1^{er} juillet 2011. Cette mesure coûtera annuellement à la caisse près de 1 milliard 44 millions DH et profitera à quelque 111 380 retraités en plus des ayants droit. «Il va falloir se pencher sur les conséquences de cette augmentation sur l'équilibre financier de la CNSS. De toutes façon, cette question sera examinée par le conseil d'administration de la caisse lors de la session de juin 2011» indique le responsable gouvernemental.

Outre ces mesures, Jamal Rhmani, a souligné que pour la première fois, les employés à faible revenu auraient droit à leur propre «programme national d'habitat social». Ce nouveau produit sera élaboré en coordination avec la CDG. S'agissant de la couverture sociale, le responsable gouvernemental a promis de réviser le cadre juridique régissant la sécurité sociale de sorte à permettre aux assurés qui n'ont pas pu totaliser 3240 jours de travail cumulés d'avoir droit à une retraite CNSS. « Il faut supprimer ce plafond. C'est injuste qu'un employé travaille et cotise pendant plus de 3000 jours par exemple et soit privé d'une retraite CNSS. Il va falloir

trouver une formule pour réparer cette injustice », explique le ministre. Pour ce qui est du projet relatif à la mise en place d'une indemnité pour perte d'emploi, le gouvernement veille à ce que ce projet voie le jour dans les meilleurs délais, assure M. Rhmani, précisant que l'Etat a proposé déjà un « fonds d'amorçage de ce système de l'ordre de 200 à 250 MDH ».

En ce qui concerne le secteur public, les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour augmenter de 600 DH net les salaires des fonctionnaires des administrations publiques, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif à partir du 1^{er} mai 2011. De même, la pension minimale versée sera de 1000 DH au lieu de 600 DH actuellement. « Pour la première fois, l'augmentation des salaires sera la même pour tous les fonctionnaires quelle que soit leur échelle administrative. Ce n'était pas le cas auparavant, ce qui donnait lieu à des disparités parfois flagrantes en termes des augmentations entre les gros et les faibles salaires », soutient M. Rhmani. En matière de promotion, il a été convenu de porter le quota des bénéficiaires à 33 % en deux temps. Ce quota passe de 28 % à 30 % à partir de 1^{er} juillet 2011 et de 30 à 33% à partir de janvier 2012. Le gouvernement, en vertu de l'accord conclu avec les centrales syndicales les plus représentatives promet de renforcer par ailleurs les acquis sociaux des fonctionnaires à travers notamment l'élaboration d'une nouvelle loi organisant au mieux les œuvres sociales et en révisant l'arsenal juridique relatif aux accidents de travail, maladies professionnelles... Grâce à l'accord conclu entre le gouvernement, le patronat et les syndicats, le climat social va certainement s'apaiser un peu. Mais des questions fusent déjà sur les conséquences budgétaires de cet accord et surtout sur les conséquences du relèvement du SMIG sur la compétitivité des entreprises marocaines.

Le gouvernement lui-même ne cache pas ses appréhensions quant aux retombées éventuellement sur le secteur du textile et de l'habillement. Selon Jamal Rhmani, on peut dire désormais que le Maroc est parmi les pays qui ont des SMIG importants. Notre SMIG sera plus élevé que celui pratiqué en Roumanie et en Bulgarie et est près d'atteindre celui pratiqué en Russie. Le responsable gouvernemental tient toutefois à rassurer les entreprises. « Si jamais on constate des effets négatifs sur certains secteurs, l'Etat compte intervenir comme il l'a fait après la crise financière internationale ».

Extrait du *Matin*, 27 Avril 2011

**NE PAS OUVRIR CE CAHIER AU-DELA DE CETTE PAGE AVANT QUE
L'EXAMINATEUR NE VOUS L'INDIQUE**



Durée – 10 MINUTES –

- Questions Texte 1 -

Question 1 : L'adoption du statut de la régionalisation avancée se fera probablement :

- A. en Juin 2011
- B. en Juillet 2011
- C. en Juin 2012
- D. en Juillet 2012

Question 2 : Le Roi a voulu que le projet de régionalisation avancée soit instauré par voie :

- A. réglementaire
- B. administrative
- C. référendaire
- D. politique

Question 3 : Le nouveau projet de la régionalisation avancée prévoit :

- A. 12 Régions, 18 Préfectures et 73 Provinces
- B. 16 Régions, 16 Préfectures et 73 Provinces
- C. 12 Régions, 12 Préfectures et 63 Provinces
- D. 16 Régions, 9 Préfectures et 63 Provinces

Question 4 : La commission estime le coût de la régionalisation avancée :

- A. entre 125 et 215 Milliards de DH
- B. entre 128 et 215 Milliards de DH
- C. entre 125 et 220 Milliards de DH
- D. entre 128 et 220 Milliards de DH

Question 5 : L'enveloppe financière, pour supporter le coût de la régionalisation avancée, sera à débloquer sur :

- A. 1 mandature
- B. 2 mandatures
- C. 3 mandatures
- D. 4 mandatures

Question 6 : Le nouveau conseil régional sera :

- A. élu au suffrage direct
- B. élu au suffrage indirect
- C. désigné par l'administration territoriale
- D. désigné par le Wali

Question 7 : Le mode de scrutin pour élire les conseillers régionaux sera proposé par :

- A. la commission consultative sur la régionalisation
- B. le gouvernement
- C. le gouvernement et les partis politiques
- D. les partis politiques

Question 8 : L'Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP) a pour mission :

- A. le suivi des projets et programmes de développement
- B. la planification des projets et programmes de développement
- C. la conception des projets et programmes de développement
- D. l'exécution des projets et programmes de développement

Question 9 : Dans le nouveau projet de la régionalisation, l'ordonnateur des recettes et des dépenses de fonctionnement du conseil régional sera :

- A. le Président du Conseil
- B. le Wali
- C. la Délégation Régionale du ministère des Finances
- D. le Président du Conseil et le Wali

Question 10 : L'encouragement de la participation de la femme à la gestion locale est consacré par :

- A. un arrêté ministériel
- B. la constitution
- C. un dahir
- D. un décret



- Questions Texte 2 -

Question 11 : En combien de phases les augmentations du SMIG seront-elles effectuées ?

- A. 4
B. 3
C. 2
D. 1

Question 12 : L'accord prévoit une augmentation du SMIG dans les secteurs industriel, commercial et des services de :

- A. 20%
B. 15%
C. 10%
D. 5%

Question 13 : Le dernier round du dialogue social s'est déroulé :

- A. du 06 mars au 26 mars 2011
B. du 06 avril au 26 avril 2011
C. du 06 mai au 26 mai 2011
D. du 06 juin au 26 juin 2011

Question 14 : Le coût annuel de l'augmentation de la pension de retraite versée par la CNSS s'élève à :

- A. 1 milliard 54 millions de DH
B. 1 milliard 44 millions de DH
C. 2 milliard 54 millions de DH
D. 2 milliard 44 millions de DH

Question 15 : Avant le dialogue social, le quota des bénéficiaires en terme de promotion était de :

- A. 33%
B. 30%
C. 28%
D. 25%

Question 16 : A combien de retraités, en plus des ayants droit, profitera l'augmentation de la pension de retraites, versée par la CNSS ?

- A. 110380
B. 111380
C. 112380
D. 113380

Question 17 : Le montant minimal versé par la CNSS aux pensions de retraite s'élève à :

- A. 600 DH
B. 800 DH
C. 1000 DH
D. 1200 DH

Question 18 : Le SMIG marocain est désormais plus élevé que :

- A. le SMIG en Roumanie
B. le SMIG au Portugal
C. le SMIG en Russie
D. le SMIG en France

Question 19 : Le « Programme national d'habitat social » destiné aux employés à faible revenu sera élaboré en coordination avec :

- A. AL OMRANE
B. la CDG
C. ADDOHA
D. CHAABI LIL ISKANE

Question 20 : Les conséquences du relèvement du SMIG vont toucher un secteur en particulier :

- A. l'automobile
B. l'aéronautique
C. le textile
D. l'offshoring

**NE PAS OUVRIR CE CAHIER AU-DELA DE CETTE PAGE AVANT QUE
L'EXAMINATEUR NE VOUS L'INDIQUE**

SOUS-TEST 2 : RESOLUTION DE PROBLEMES

**CETTE PARTIE EST CONSTITUEE DE 20 QUESTIONS
D'ARITHMETIQUES, DE MATHEMATIQUES ET DE LOGIQUE.
VOUS DISPOSEZ DE 45 MINUTES.**

**CONSIGNES : POUR CHAQUE QUESTION UNE PLACE VIDE A ETE
LAISSEE. VOUS POUVEZ L'UTILISER COMME BROUILLON POUR
FAIRE VOS CALCULS. LES QUESTIONS NE SONT PAS RANGEES
SELON UN ORDRE CROISSANT DE DIFFICULTE.**

**N'OUBLIEZ PAS QU'UNE BONNE REPONSE VOUS RAPPORTERA
3 POINTS, QU'UNE MAUVAISE REPONSE VOUS RETIRERA
1 POINT ET QU'UNE ABSENCE DE REPONSE
NE VOUS RETIRERA AUCUN POINT.**

**NE PAS OUVRIR CE CAHIER AU-DELA DE CETTE PAGE AVANT QUE
L'EXAMINATEUR NE VOUS L'INDIQUE.**



Durée – 45 MINUTES –

Question 21 : Mohammed écrit les trois fractions ci-dessous. Il dit à Arwa :

- Il existe une seule valeur qu'on peut donner à X pour que chaque fraction puisse être convertie en un entier.

$\frac{X+9}{X-5}$	$\frac{X-1}{X-10}$	$\frac{X+11}{X-4}$
-------------------	--------------------	--------------------

Quelle est la valeur de X ?

- A. 15
- B. 17
- C. 19
- D. 21

Question 22 : Trouvez le chiffre qui manque dans le dernier nombre de la série suivante :

1	11	30	22	41	15	4?
---	----	----	----	----	----	----

- A. 1
- B. 3
- C. 5
- D. 7

Question 23 : Si un commerçant augmente tous ses prix de 10% puis les baisse de 10%, ses produits sont vendus :

- A. au prix d'origine
- B. avec une remise réelle de 1 %
- C. avec une remise réelle de 5 %
- D. avec une remise réelle de 10 %

Question 24 : Le Maroc achète son pétrole en dollars. Si le prix du baril de pétrole augmentait de 25 % mais que le dollar baissait de 20 %, le pétrole coûterait en dirhams :

- A. moins cher qu'avant
- B. le même prix
- C. plus cher qu'avant
- D. le double du prix

Question 25 : Un touriste effectue un circuit dans trois pays d'Asie. Il part de son pays d'origine, passe une fois et une fois seulement dans chaque pays puis revient à son pays d'origine. Au départ, il dispose d'une somme de 1000 euros. Il change à chaque fois son argent en monnaie locale au cours officiel, moyennant une commission de 10 %. S'il ne dépense rien de cette somme, de combien dispose-t-il au retour ?

- A. 1000 euros
- B. 729 euros
- C. moins de 360 euros
- D. plus rien du tout



Question 26 : Un chantier occupe six personnes : un agent de maîtrise, trois agents qualifiés et deux ouvriers. On répartit une prime totale de 3 440 DH entre les six personnes de la manière suivante : la part d'un agent qualifié est le double de celle d'un ouvrier, la part de l'agent de maîtrise est la somme d'une part d'agent qualifié et d'une part d'ouvrier moins 8 DH. Quelle est la part d'un agent qualifié ?

- A. 313,45 DH
- B. 626,00 DH
- C. 626,90 DH
- D. 932,35 DH

Question 27 : Si on groupe les salariés d'une entreprise par 18, par 20 ou par 24, il en reste toujours 9. Le nombre de salariés, compris entre 500 et 1000, est égal à:

- A. 900
- B. 889
- C. 789
- D. 729

Question 28 : Dans un livre de 357 pages, combien de chiffres a-t-on écrits pour numéroter toutes les pages ?

- A. 357
- B. 958
- C. 963
- D. 1263



Question 29 : Combien y a-t-il de rectangles possibles dans la figure ci-dessous ?

- A. 10
- B. 18
- C. 24
- D. 36

Question 30 : Brahim passe le concours de l'ENCG. Il a obtenu une moyenne de 8,5 sur 20 aux 4 épreuves écrites du TAFEM. Quelle devra être la moyenne sur 20 de Brahim aux x épreuves orales du concours pour obtenir la moyenne de 10/20 et être finalement reçu, chaque épreuve ayant le même coefficient.

- A. $10 + (6/x)$
- B. $10 + (x/4)$
- C. $11,5 + (4/x)$
- D. $11,5 + (6/x)$

Question 31 : Un homme est surpris par une panne d'électricité au moment où il va chercher des chaussettes dans un tiroir. Il ne dispose d'aucun moyen d'éclairage, mais il sait que ce tiroir renferme dix chaussettes noires et dix chaussettes bleues. Combien doit-il en prendre pour être sûr d'en avoir deux de la même couleur ?

- A. 3
- B. 5
- C. 7
- D. 9

Question 32 : Un problème d'imprimante a obligé Anass a numéroté à la main les pages d'un document. Il a écrit en tout 3 773 chiffres. Combien de pages ce document comporte-t-il ?

- A. 1 112
- B. 1 178
- C. 1 220
- D. 1 227

Question 33 : Soient a , b et c des entiers naturels tels que $0 < a < b < c$. On sait que a est pair, b est impair et c est un nombre premier. Que vaut $(a + b + c)^2$?

- A. 81
- B. 144
- C. 225
- D. 289

Question 34 : Dans une petite ville, la poste assurait la distribution du courrier pour 6 000 familles en 2005, à raison de 400 familles pour un facteur. En 2010, le nombre de facteurs a baissé de 20 % et le nombre de familles a augmenté de 30 % par rapport à 2005. Quel est le pourcentage d'augmentation du nombre de clients par facteur entre 2005 et 2010 ?

- A. 37,50 %
- B. 42,50 %
- C. 50,00 %
- D. 62,50 %



Question 35 : À l'occasion d'une fête scolaire, on a enregistré 160 entrées à 8 DH, 240 à 6 DH et 180 à 5 DH. On a vendu 450 billets de tombola.

La recette est répartie ainsi :

- 40 % pour la caisse des clubs de l'école,
- 25 % pour l'association des anciens élèves
- 15 % de taxes
- Le reste pour l'école est de : 1 534,00 DH

Quel est le prix d'un billet de tombola ?

- A. 8 DH
- B. 9 DH
- C. 10 DH
- D. 11 DH

Question 36 : Un contremaître reçoit 8 730 DH pour payer deux ouvriers. Le premier a travaillé 7 h par jour pendant 13 jours. Le second a travaillé 10 h par jour pendant 20 jours. Les ouvriers ont le même salaire horaire. Quelle somme sera remise à chacun d'eux ?

- A. (2 710 DH ; 6 020 DH)
- B. (2 700 DH ; 6 030 DH)
- C. (2 730 DH ; 6 000 DH)
- D. (2 705 DH ; 6 025 DH)

Question 37 : Vous possédez une certaine somme d'argent dans votre porte monnaie, vous dépensez les $\frac{3}{5}$ de cette somme dans un premier magasin, puis les $\frac{4}{7}$ de ce qui vous reste dans un autre magasin. Vous souhaiteriez ensuite acheter deux CD à 86,50 DH l'un, mais il vous manque 11 DH. Calculez la somme d'argent que vous possédiez au départ.

- A. 980 DH
- B. 970 DH
- C. 960 DH
- D. 945 DH

Question 38 : Parmi 45 étudiants d'une classe d'une grande école, 26 apprennent l'espagnol, 15 l'allemand dont 8 apprennent aussi l'espagnol. Quel est le nombre d'étudiants de cette classe qui n'apprennent aucune de ces langues ?

- A. 4
- B. 7
- C. 10
- D. 12

Question 39 : Un élève passe un examen comportant 4 matières de coefficients respectifs 2, 3, 6, 2. Il a obtenu les notes 12, 6, 9 dans les 3 premières matières. Quelle est la note minimale qu'il doit avoir dans la dernière pour obtenir comme moyenne 10 et être reçu ?

- A. 15
- B. 16
- C. 17
- D. 18

Question 40 : Trouvez le nombre manquant dans la série suivante :

11	13	10	12	9	?
----	----	----	----	---	---

- A. 7
- B. 9
- C. 11
- D. 13

**NE PAS OUVRIR CE CAHIER AU-DELA DE CETTE PAGE AVANT QUE
L'EXAMINATEUR NE VOUS L'INDIQUE.**

SOUS-TEST 3 : CONNAISSANCES GENERALES

**CETTE PARTIE EST CONSTITUEE DE 30 QUESTIONS DE
CONNAISSANCES GENERALES.
VOUS DISPOSEZ DE 20 MINUTES.**

**N'OUBLIEZ PAS QU'UNE BONNE REPONSE VOUS RAPPORTERA
3 POINTS, QU'UNE MAUVAISE REPONSE VOUS RETIRERA
1 POINT ET QU'UNE ABSENCE DE REPONSE
NE VOUS RETIRERA AUCUN POINT.**

**NE PAS OUVRIR CE CAHIER AU-DELA DE CETTE PAGE AVANT QUE
L'EXAMINATEUR NE VOUS L'INDIQUE.**

Question 41 : Le gouvernement de l'alternance au Maroc a été nommé en :

- A. 1996
- B. 1998
- C. 2000
- D. 2002

Question 42 : La constitution de 2011 au Maroc sera la :

- A. 4^{ième}
- B. 5^{ième}
- C. 6^{ième}
- D. 7^{ième}

Question 43 : La journée nationale de la femme au Maroc est célébrée le :

- A. 27 novembre
- B. 10 octobre
- C. 3 avril
- D. 8 mars

Question 44 : Qui est le réalisateur du film « **les ailes de l'amour** » ?

- A. Hassan Benjelloun
- B. Laïla Marrakchi
- C. Abdelhaï Laraki
- D. Farida Belyazid

Question 45 : Le programme **Moukawalati** est un programme destiné à :

- A. développer les ressources humaines de la petite entreprise
- B. créer des petites entreprises
- C. renforcer la compétitivité des petites entreprises
- D. mettre à niveau les petites entreprises

Question 46 : Le Conseil de la Concurrence existe depuis :

- A. 2006
- B. 2008
- C. 2010
- D. 2011

Question 47 : La Cour Internationale de Justice siège à :

- A. La Haye
- B. New York
- C. Genève
- D. Stockholm

Question 48 : La roupie est l'unité monétaire de :

- A. la Chine
- B. la Russie
- C. la Malaisie
- D. l'Inde

Question 49 : L'Algérie a obtenu son indépendance en :

- A. 1958
- B. 1960
- C. 1962
- D. 1964

Question 50 : Le mur de Berlin est tombé en :

- A. 1987
- B. 1989
- C. 1991
- D. 1993

Question 51 : Un tsunami est :

- A. une éruption volcanique
- B. un ouragan
- C. une tempête
- D. un raz-de-marée



Question 52 : L'ONU a succédé à quelle organisation ?

- A. La Société des Nations
- B. L'Union Interparlementaire
- C. Le Bureau National de la Paix
- D. La Cour d'Arbitrage International de la Haye

Question 53 : Le premier salon international du sport s'est déroulé au stade de :

- A. Casablanca
- B. Fès
- C. Marrakech
- D. Tanger

Question 54 : Le discours historique de SM le Roi Mohammed VI sur la réforme constitutionnelle a été prononcé le :

- A. 20 février 2011
- B. 3 mars 2011
- C. 9 mars 2011
- D. 4 avril 2011

Question 55 : L'Instance Centrale pour la Prévention de la Corruption au Maroc a été créée en :

- A. 2004
- B. 2006
- C. 2008
- D. 2010

Question 56 : Que désigne le CES au Maroc :

- A. Conseil Economique et Social
- B. Conseil des Economistes et Sociologues
- C. Conférence Economique et Sociale
- D. Conseil Economique et Stratégique

Question 57 : La CAN 2015 sera organisée :

- A. au Maroc
- B. au Soudan
- C. en Guinée
- D. en Algérie

Question 58 : Qui a remporté la Coupe de la CAF 2010 ?

- A. le FUS de Rabat
- B. le Sfax de Tunisie
- C. le Mazambi du Congo
- D. la Jeunesse Sportive de Kabylie (Algérie)

Question 59 : Al-Naqba (exode massive du peuple palestinien) a eu lieu en :

- A. 1922
- B. 1948
- C. 1967
- D. 1973

Question 60 : Le printemps arabe a débuté en Tunisie en :

- A. décembre 2010
- B. janvier 2011
- C. février 2011
- D. mars 2011

Question 61 : Sur quel continent y a-t-il le plus grand nombre de pays ?

- A. L'Afrique
- B. L'Amérique
- C. L'Asie
- D. L'Europe

Question 62 : En quelle année le Maroc a présenté le texte intégral du projet d'autonomie du Sahara Marocain à l'ONU ?

- A. 2006
- B. 2007
- C. 2008
- D. 2009

Question 63 : La journée mondiale de lutte contre le cancer est célébrée le :

- A. 1^{er} décembre
- B. 4 février
- C. 8 mars
- D. 22 avril

Question 64 : Qui est l'auteur de *La boîte à merveilles* ?

- A. Ahmed Sefrioui
- B. Tahar Benjelloun
- C. Driss Chraïbi
- D. Abdellatif Laâbi

Question 65 : Quelle est la capitale administrative de la Côte d'Ivoire ?

- A. Abidjan
- B. Yamoussoukro
- C. Daloa
- D. Bouaké

Question 66 : Quelle était la capitale culturelle arabe en 2010 ?

- A. Al Qods
- B. Doha
- C. Oman
- D. Rabat

Question 67 : Où a lieu la 4^{ème} édition du Festival National de l'Equitation Traditionnelle (Tborida) ?

- A. El Jadida
- B. Kénitra
- C. Settat
- D. Témara

Question 68 : En 2011, la 20^{ème} édition du Forum International de l'Etudiant a été organisée à Casablanca en :

- A. février
- B. mars
- C. avril
- D. mai

Question 69 : Qui était l'invité d'honneur du 6^{iem} Salon du SIAM organisé à Meknès du 27 avril au 1^{er} mai 2011 ?

- A. L'Algérie
- B. L'Espagne
- C. La France
- D. La Hollande

Question 70 : Les premières Assises Nationales de la Jeunesse ont été organisées en :

- A. 2008
- B. 2009
- C. 2010
- D. 2011

**NE PAS OUVRIR CE CAHIER AU-DELA DE CETTE PAGE AVANT QUE
L'EXAMINATEUR NE VOUS L'INDIQUE.**

SOUS-TEST 4 : LINGUISTIQUE SEMANTIQUE

CETTE PARTIE EST CONSTITUEE DE 30 QUESTIONS DE LINGUISTIQUE SEMANTIQUE. VOUS DISPOSEZ DE 30 MINUTES.

CONSIGNE : CHAQUE QUESTION EST PRESENTEE SOUS FORME DE PHRASES DANS LESQUELLES UN MOT OU UNE EXPRESSION SONT A IDENTIFIER OU MANQUANT. VOUS DEVEZ CHOISIR PARMIS LES QUATRE REPONSES POSSIBLES CELLE QUI CORRESPOND LE MIEUX.

N.B : LE MOT OU L'EXPRESSION A IDENTIFIER OU MANQUANT PEUT RELEVER SOIT :

- **DE L'ORTHOGRAPHE**
- **DU VOCABULAIRE**
- **DE LA GRAMMAIRE**
- **DE LA CONJUGAISON**
- **DU LEXIQUE**

N'OUBLIEZ PAS QU'UNE BONNE REPONSE VOUS RAPPORTERA 3 POINTS, QU'UNE MAUVAISE REPONSE VOUS RETIRERA 1 POINT ET QU'UNE ABSENCE DE REPONSE NE VOUS RETIRERA AUCUN POINT.

NE PAS OUVRIR CE CAHIER AU-DELA DE CETTE PAGE AVANT QUE L'EXAMINATEUR NE VOUS L'INDIQUE.

Question 71 : Dans la phrase suivante, quel est le nom principal du groupe sujet ? « Dans le ciel maculé de petits nuages blancs, passe en direction du sud, un vol de cigognes ».

- A. ciel
- B. nuages
- C. vol
- D. cigognes

Question 72 : Dans la phrase « Ce matin, Rania a été élue déléguée du personnel par ses collègues. », la fonction du groupe « par ses collègues » est :

- A. attribut du sujet
- B. complément d'objet direct
- C. complément d'agent
- D. complément circonstanciel

Question 73 : La phrase « Ce savant aurait trouvé la formule par le plus grand des hasards. » est :

- A. négative
- B. passive
- C. active
- D. subordonnée

Question 74 : Ces fleurs, on les leur avec plaisir.

- A. avait offert
- B. avaient offert
- C. avait offertes
- D. avaient offertes

Question 75 : Quelle est la réponse correcte à la phrase suivante : *Tu sais, elle m'énerve cette journaliste ! Ses articles sont très tendancieux !*

- A. Eh bien, écris-le-lui !
- B. Eh bien, écris-lui-le !
- C. Eh bien, écris-le à elle !
- D. Eh bien, écris-elle-le !

Question 76 : Quelle est la phrase correcte ?

- A. Quelle joie que ce test a terminé !
- B. Quelle joie que ce test soit terminé !
- C. Quelle joie que ce test est terminé !
- D. Quelle joie que ce test ait terminé !

Question 77 : A quel temps est conjugué le verbe « regarde » dans la phrase suivante : « Ce cheval est un futur gagnant, regarde le bien. »

- A. indicatif présent
- B. subjonctif présent
- C. conditionnel présent
- D. impératif présent



Question 78 : L'infinitif de la forme verbale « il tint » est :

- A. teindre
- B. tinter
- C. tenter
- D. tenir

Question 79 : Les supporters répétaient en chœur : « C'est nous qui ... »

- A. on a gagné
- B. avons gagné
- C. ont gagné
- D. avons gagné

Question 80 : Je vous gré de bien vouloir me faire parvenir la lettre dûment signée.

- A. saurais
- B. serai
- C. serais
- D. saurai

Question 81 : Identifiez le verbe conjugué au conditionnel passé :

- A. Vous diriez
- B. Tu auras dit
- C. Nous aurions dit
- D. Ils se diraient

Question 82 : Le soleil couché dans le ciel rouge.

- A. c'est
- B. sait
- C. s'est
- D. ses

Question 83 : Une critique fondée sur la raillerie et l'ironie est :

- A. une satire
- B. une satyre
- C. une sattire
- D. une sattyre

Question 84 : Quel est le pluriel de « ayant-droit » ?

- A. des ayant droit
- B. des ayants droit
- C. des ayants droits
- D. des ayant droits

Question 85 : Quelle est l'orthographe correcte ?

- A. Il y a quelque cinq cents ans
- B. Il y a quelques cinq cent ans
- C. Il y a quelque cinq cent ans
- D. Il y a quelques cinq cents ans

Question 86 : Les mots *chêne* et *chaîne* sont :

- A. des homophones
- B. des synonymes
- C. des pseudonymes
- D. des homographes

Question 87 : Tous ces noms s'écrivent toujours au pluriel sauf un, lequel ?

- A. annales
- B. archives
- C. armoiries
- D. arpèges

Question 88 : Quelqu'un qui extériorise ses sentiments ou sensations est un être :

- A. exhubérent
- B. exhubérant
- C. exubérant
- D. exubérent

Question 89 : Quel est le synonyme de *éluder* ?

- A. éloigner
- B. élucider
- C. éviter
- D. élucubrer

Question 90 : Donnez l'antonyme du mot suivant : *économique*

- A. cabalistique
- B. hépatique
- C. onéreux
- D. coléreux

Question 91 : La 3^{ème} personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *appeler* est :

- A. il appelé
- B. il apelé
- C. il appelle
- D. il apelle

Question 92 : A mon avis, il faut que :

- A. nous trouverons une solution.
- B. nous trouvons une solution.
- C. nous trouvions une solution.
- D. nous trouverions une solution.

Question 93 : Quel est le synonyme du mot *éthique* ?

- A. héréditaire
- B. moral
- C. alcoolique
- D. sévère